



République Française

Département du Doubs

Arrondissement de
Besançon

Canton de Saint-Vit

N° 2024/22/03/09

Date de convocation :

15/03/2024

Objet de la délibération :

**Budget Primitif 2024 :
Budget Communal**

Nota – Le Maire certifie

- que le compte rendu de
cette délibération a été
affiché à la mairie
d'Epeugney le

29/03/2024

que la convocation du
Conseil Municipal avait été
faite le

15/03/2024

- que le nombre des
membres en exercice est de
13.

Le Maire

**Registre des Délibérations
du Conseil Municipal de la Commune d'Epeugney
Séance du 22 mars 2024**

L'an deux mille vingt quatre

Le vingt-deux mars à vingt heures et trente minutes,

Le Conseil Municipal de la commune d'Epeugney s'est réuni
en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances après
convocation légale, sous la présidence de M. Guillaume
AYMONIN, Maire.

Présents : M. Guillaume AYMOUNIN, Mme Sonia
DESTAING, M. Guillaume CRETIN, Mme Mégane
GAUTHIER, M. Romuald TAUVERON, M. Jean-Michel
CLEMENT, M. Nicolas DEAU, M. Stéphane LOGUIOT,
M. William RUSTERHOLTZ, M. Éric CLEMENT.

Absents excusés : M. David MARTIN, M. Gwenaël LE
GALLO.

Absents : M. John WETZEL.

Procurations : M. Gwenaël LE GALLO à M. Nicolas
DEAU

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du
Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection
d'un secrétaire pris dans le Conseil, Mégane GAUTHIER,
ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour
remplir ses fonctions qu'elle a acceptées.

Mr le Maire a déclaré la séance ouverte.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024

Après avoir présenté le Budget Primitif 2024 communal, le
conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et
représentés, adopte le budget primitif 2024 communal.

		DEPENSES	RECETTES
V O T E	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	743 800.00	726 168.50
R E P O R T S	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1)	90 132.00	
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		107 763.50
Total de la section d'investissement		833 932.00	833 932.00
		DEPENSES	RECETTES
V O T E	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	591 372.50	509 214.00
R E P O R T S	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1)		
	002 Résultat de fonctionnement reporté		313 031.05
Total de la section de fonctionnement		591 372.50	822 245.05
TOTAL DU BUDGET		1 425 304.50	1 656 177.05

Fait et délibéré les jour, mois, an que dessus.
Pour extrait conforme.

Le Maire,
Guillaume AYMONIN

Le secrétaire de séance
Mégane GAUTHIER

